



www.aisne.com

Direction de l'aménagement du
territoire et du développement durable
Service de l'aménagement rural
Tél. 03.23.24.87.87
Fax. 03.23.24.87.28

Affaire suivie par : Laurent LEFEBVRE
03.23.24.87.00 lfebvre@aisne.fr

N° 0650 - 2018

**Arrêté du Président du Conseil départemental modifiant la composition
de la Commission intercommunale d'aménagement foncier
de SERGY et CIERGES**

N°:

Le Président du Conseil départemental,

VU le titre II du livre 1er du Code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.121-4 et R.121-1 et suivants ;

VU la délibération de la Commission Permanente du 10 septembre 2012 portant institution de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de SERGY et CIERGES ;

VU l'arrêté du 26 décembre 2013 constituant la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de SERGY et CIERGES et les arrêtés des 25 septembre 2014, 14 septembre 2015, 13 septembre 2016 et 2 février 2017 modifiant la constitution de la commission ;

VU les changements d'affectation au sein des services du Département et la décision de Monsieur GODIN de cesser ses activités de Commissaire enquêteur ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler la constitution de la Commission intercommunale d'aménagement foncier sur les communes de SERGY et CIERGES,

ARRETE

Article 1

La composition de la commission intercommunale d'aménagement foncier de SERGY et CIERGES est modifiée.

Article 2

La commission intercommunale d'aménagement foncier de SERGY et CIERGES est constituée comme suit :

1°/ Président :

Titulaire : M. Bernard VINCENT, Géomètre expert foncier DPLG, demeurant 43 rue Molière 02200 SOISSONS,

Suppléant : M. Jean-Pierre DESPLANQUES, Commissaire Enquêteur, technicien géomètre à la retraite, demeurant 25 rue Pasteur à BRIMONT (51220).

2°/ Représentant le Président du Conseil départemental :

Titulaire : Mme Carole DERUY, Conseillère départementale du Canton de FERE EN TARDENOIS,

Suppléant : M. François RAMPELBERG, Conseiller départemental du Canton de FERE EN TARDENOIS.

3°/ Représentant les communes :

Titulaires : M. Patrick POIX, Maire de SERGY,
M. Gérard BETHGNIES, Maire de CIERGES,

4°/ Fonctionnaires :

Titulaire : M. Sylvain REVE, chargé de la politique Randonnée au Conseil départemental,

Suppléant : M. Christophe ANANIE, Adjoint au Chef du Service Aménagement Mobilité Environnement du Conseil départemental.

Titulaire : Mme OMETYNCK Sabine, chargée de secteur routier à la Voirie Départementale - Unité de Soissons, Conseil départemental de l'Aisne

Suppléant : M. Philippe COZETTE, Directeur de l'Aménagement du territoire et du développement durable au Conseil départemental,

5°/ Délégué du Directeur départemental des finances publiques de l'Aisne

Délégué : M. Alain MIDOUX, Inspecteur au Pôle topographique de gestion cadastrale, Centre des Impôts fonciers de Laon - Cité Administrative 02016 LAON CEDEX 9

6°/ représentant les exploitants

pour la commune de SERGY :

Titulaires : M. Dominique LOURDAUT, demeurant 4 rue du Mont 02130 SERGY,
M. Benoit FRAEYMAN, demeurant Ferme de Favières 02130 SERGY,
Suppléant : M. Michel POTIN, demeurant 200 rue du Moulin 02130 SERINGES ET
NESLES.

pour la commune de CIERGES :

Titulaires : M. Sylvain VERDOOLAEGHE, demeurant 23 rue Principale 02130 CIERGES,
M. Jeremy DUSSAUSOY, demeurant 5 rue Principale 02130 CIERGES,
Suppléant : M. Didier BOSTYN, demeurant 64bis rue Saint Denis 02130 VILLERS SUR
FERE.

7°/ représentant les propriétaires

pour la commune de SERGY :

Titulaires : M. Bernard DECONINCK, demeurant 10 rue Gravet 02130 SERGY,
M. Pascal LOURDAUT, demeurant 5 rue du Mont 02130 SERGY,
Suppléant : M. Eric SONNET, demeurant 2 rue du Moulin 02130 SERGY.

pour la commune de CIERGES :

Titulaires : M. Hubert BOURSIER, demeurant 4 rue de l'Eglise 02130 CIERGES,
M. Jean-Luc SAUVAGE, demeurant 2 rue de Fère 02130 CIERGES,
Suppléant : M. Francis PIETREMENT, demeurant 8 rue de l'Eglise 02130 CIERGES.

8°/ personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages

Titulaire : Mme Claire COULBEAUT, Paysagiste au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Aisne (CAUE), 34, rue Sérurier à LAON (02000),
Suppléant : M. Bruno STOOP, *Géographe urbaniste* au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Aisne (CAUE), 34, rue Sérurier à LAON (02000).

Titulaire : M. Adrien MESSEAN, Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, demeurant 11 rue du Château à GRAND ROZOY (02210),
Suppléant : M. David FRIMIN, Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, demeurant 33 rue des Victimes de Comportet à MERLIEUX ET FOUQUEROLLES (02000).

Titulaire : Mme Aline DECONINCK PREVOST, demeurant 2 rue John Kennedy 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS,
Suppléant : M. Fabien FORTIER, demeurant 58 rue Carnot 02130 FERRE EN TARDENOIS.

La Commission se compose de 18 membres titulaires et de 11 membres suppléants.

Article 3

Le présent arrêté sera affiché pendant 15 jours minimum en mairies de SERGY et CIERGES. Il sera publié au recueil des actes administratifs du Département. Il peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Article 4

Le Directeur Général des Services du département de l'Aisne, les maires des communes de SERGY et CIERGES et le président de la commission intercommunale d'aménagement foncier de SERGY et CIERGES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Laon, le **23 AVR. 2018**
Le Président du Conseil départemental



Nicolas FRICOTEAUX